

ANNEXE I  
(*article 1*)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX ET DE LA DÉPENSE

**CHAPITRE I**

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU PARC DE LA CIMENTERIE,  
PHASE II, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BEAUPORT

**SECTION I**

DESCRIPTION DU PROJET

- 1.** Le projet consiste à réaliser des travaux d'aménagement au rond-point de la rue Jeanne-Langlois dans l'Arrondissement de Beauport afin de relier la phase I et la phase II du parc de la Cimenterie au moyen d'un lien piétonnier de type escalier, de sentiers de marche pour la promenade ainsi que d'une zone de détente avec du mobilier urbain.
- 2.** Le projet décrit à l'article 1 requiert l'octroi des contrats de services professionnels et techniques en ingénierie ainsi que pour le contrôle de la qualité des travaux.
- 3.** Le projet comprend, si nécessaire, l'ensemble des frais encourus par la ville lors d'un éventuel litige contractuel en demande ou en défense, de même que la somme requise à l'acquittement du jugement final pouvant en résulter en capital, intérêts et dépens.

**SECTION II**

ESTIMATION DU COÛT

- 4.** L'estimation du coût du projet décrit aux articles 1, 2 et 3 s'élève à la somme de 425 400 \$.

**TOTAL :        425 400 \$**

Annexe préparée le 21 mars 2017 par :

---

Josée Bérubé, conseillère  
Division de la culture, du loisir  
et de la vie communautaire  
Arrondissement de Beauport